

Modification des orientations de placement, modification de la composition du comité de gestion, et modification des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat

FCP SALAMETT PLUS

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire
Agrément du CMF n°22-2006 du 24 mai 2006

Adresse : Carré de l'Or - Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

Modification des orientations de placement

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de FCP SALAMETT PLUS porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration réuni en date du 20 août 2019 a décidé de modifier les orientations de placement du fonds comme suit :

Anciennes orientations de placement	Nouvelles orientations de placement
<p>FCP SALAMETT PLUS vise la croissance à moyen et long terme du capital initial des porteurs de parts en investissant dans des produits de taux garantis qui ne présentent aucun risque d'insolvabilité et ce, à travers la structure de placement suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• De 50% à 80% des actifs nets en obligations garanties par l'Etat ou par les banques et en BTA ;• Au maximum 30% des actifs nets en BTC, certificats de dépôt avalisés, billets de trésorerie avalisés ;• Au maximum 5% des actifs nets en titres OPCVM ;• Environ 20% des actifs nets en liquidités et quasi-liquidités.	<p>FCP SALAMETT PLUS vise à investir majoritairement en obligations ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne. La politique d'investissement du fonds est arrêtée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• De 50% à 80% de l'actif en obligations ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne et en Bons de Trésor Assimilables ;• Au maximum 30% de l'actif en bons de trésor à court terme, certificats de dépôt et billets de trésorerie avalisés ;• Au maximum 5% de l'actif net en titres d'OPCVM obligataires;• 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020.

Modification de la composition du comité de gestion

Le Conseil d'Administration de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS, réuni en date du 20 août 2019, a décidé de modifier la composition du comité de gestion du fonds.

Le comité de gestion est, ainsi, composé des membres suivants :

- M. Férid Ali BEN BRAHIM : Directeur Général de l'AFC
- M. Hamza KNANI : Consultant chez l'AFC
- Mme Rym AOUADI JAIDANE : Chef du Département Gestion Collective à l'AFC
- M. Mehdi DHIFALLAH : Chef du Département Etudes et Recherches à l'AFC
- M. Ahmed BEN M'HAMED : Gestionnaire du portefeuille du fonds à l'AFC
- M. Boubaker REKIK : Analyste financier à l'AFC.

Modification des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat :

Le Conseil d'Administration de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS, réuni en date du 20 août 2019, a décidé de modifier les horaires de réception des demandes de souscription et de rachat aux parts du fonds.

Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront reçues, tous les jours de bourse, du lundi au vendredi selon les horaires suivants:

- de 9h à 15h30 en période de double séance
- de 9h à 12h30 en périodes de séance unique et de Ramadan.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020.

Le prospectus de FCP SALAMETT PLUS mis à jour sous le numéro 06-557/A001 en date du 23 juin 2020 tenant compte des modifications précitées, de la modification du mode d'affectation des résultats du fonds et des modifications des commissions entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019 , ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public sans frais auprès du siège social de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC - Intermediaire en Bourse sis au Carré de l'Or - Les jardins du Lac II- Les berges du lac -1053 Tunis et de son agence sise au 4, rue Ibrahim Jaffel - El Menzah IV - 1004 Tunis.